

Montagne de Reims



Stratégie pour le développement
d'un tourisme durable 2013-2018

AGIR ENSEMBLE À TOUS POINTS DE VUE





Les Parcs naturels régionaux sont des territoires au patrimoine naturel, culturel et bâti d'une grande richesse. Ils offrent une très grande variété de paysages d'excellence. En France,

les cinquante Parcs représentent un réseau de destinations touristiques reconnues par les touristes et leurs habitants pour un cadre de vie de qualité.

Espaces de découverte, ces patrimoines très riches et parfois fragiles s'inscrivent d'évidence dans une économie non-délocalisable, un atout pour notre développement futur et l'attractivité de nos territoires. Ainsi, il est incontournable de mettre en place un développement touristique qui valorise notre richesse patrimoniale tout en la préservant également pour demain.

L'attractivité du Parc naturel régional de la Montagne de Reims est d'autant plus grande qu'elle est intimement liée à la renommée internationale du vin de Champagne, positionnant ainsi le Parc en véritable atout touristique pour le Département de la Marne et la Région Champagne-Ardenne.

Soucieux de garantir un développement touristique harmonieux pour les générations futures, le Parc a renouvelé son programme d'actions en faveur d'un tourisme durable,

intitulé « Stratégie pour le développement d'un tourisme durable 2013-2018 ». Ce plan d'actions doit permettre le développement du tourisme et des loisirs en adéquation avec les enjeux économiques, environnementaux, culturels et sociaux de notre territoire au service de ceux qui y vivent, travaillent et séjournent.

Afin d'aller plus loin dans ses engagements, le Parc a mis en place un projet ambitieux en obtenant la certification « Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés » qui valide la qualité de sa stratégie et les actions présentées. Véritable outil de gestion durable du développement touristique, cette démarche contribue aux engagements pris dans le cadre de la candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ».

Cette stratégie pour le développement d'un tourisme durable doit s'appréhender ensemble, prestataires et partenaires publics, en poursuivant un travail en réseau afin de positionner le Parc comme un territoire d'excellence touristique durable.

Dominique Levêque
Président du Parc naturel régional
de la Montagne de Reims

Édition du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy. Directeur de publication : Dominique Levêque. Responsable de la publication : Olaf Holm. Rédacteur: Estelle Profit, chargée de mission Tourisme durable. Correcteur : Marie-Claude Mouny. Crédits photos : p1-11 PNRMR, p9 F. Husson - Conception-réalisation-impression : agencepulsi.com. N° ISBN en cours. Octobre 2014.

Ce document est imprimé sur du papier certifié, issu de forêts gérées durablement, avec des encres à base végétale, par un imprimeur imprim'vert.

SOMMAIRE

Le Parc naturel régional de La Montagne de Reims P.4

La certification Charte Européenne du Tourisme
Durable dans les Espaces Protégés P.5

Quelques Définitions P.6

L'organisation de la Stratégie P.7

**Axe 1 : Affirmer le Parc naturel régional
de La Montagne de Reims comme
destination touristique d'excellence** P.8

**Axe 2 : Développer et diversifier
une offre qualitative et durable** P.9

**Axe 3 : Renforcer l'accompagnement et
la sensibilisation aux enjeux du tourisme durable** P.10

Les partenaires du Parc naturel régional
de La Montagne de Reims P.11

Les partenaires



La certification « CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »



La Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés est une reconnaissance de la qualité de la stratégie pour le développement du tourisme durable du Parc. Cette certification représente un outil de gestion pratique visant à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré des espaces protégés en Europe. Cette Charte est un engagement volontaire. Elle vise à encourager les bonnes pratiques dans les espaces protégés qui répondent aux critères requis par le développement et la gestion durables du tourisme. Cette démarche est essentiellement basée sur la mise en place d'une concertation et d'une approche partagée entre le Parc, les prestataires touristiques et les partenaires publics pour développer une stratégie au service de tous.

La certification est attribuée par la Fédération Europarc après avis des experts européens. Europarc est une organisation paneuropéenne et non gouvernementale des espaces protégés en Europe. Il est le référent en la matière. Elle regroupe plus de 400 organisations membres représentant 35 pays. En 2015, environ 120 espaces protégés (dont 28 français) situés dans treize pays d'Europe sont signataires de cette Charte !

www.europarc.org/what-we-do/european-charter-for
www.europarc.org/home/



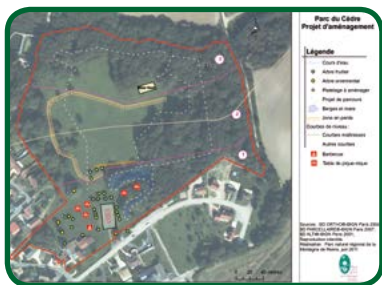
QUELQUES DÉFINITIONS

Le tourisme durable est défini comme suit par l'Organisation Mondiale du Tourisme :

« Le développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants. »

Le tourisme ici est entendu largement : fréquentation, usages et pratiques du territoire par les excursionnistes et touristes.

POURQUOI LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE ET POUR QUI ?



La mise en place d'une stratégie permet d'adapter un plan d'actions aux enjeux et besoins d'un territoire pendant une durée déterminée. Elle s'adresse aux habitants, aux usagers et à ceux qui y travaillent.

Elle définit les champs d'intervention du Parc naturel régional aux côtés de ses partenaires.

Elle doit être connue et reconnue des prestataires de son territoire, institutionnels du tourisme et des loisirs, l'objectif étant de faire ensemble, de créer une véritable dynamique entre les différents acteurs.



L'ORGANISATION DE LA STRATÉGIE

La stratégie complète se décompose en trois parties :

Le diagnostic territorial met en évidence les enjeux du territoire à travers la réalisation d'un état des lieux multithématique.

L'Analyse Forces Faiblesses Opportunités Menaces est une synthèse des enjeux relevés par le diagnostic territorial.

Le plan d'actions représente les réponses aux problématiques et enjeux observés.

La stratégie est réalisée pour une durée de 6 ans (2013-2018) et doit répondre aux dix questions suivantes :

- Comment mieux connaître les dynamiques touristiques de la Montagne de Reims ?
- Comment renforcer la notoriété et l'identité du Parc ?
- Comment sensibiliser et accompagner l'ensemble des acteurs touristiques du territoire ?
- Comment mieux mettre en valeur les paysages ?
- Comment valoriser l'histoire et le patrimoine bâti de la Montagne de Reims ?
- Comment renforcer le lien entre les habitants et leur territoire via le tourisme ?
- Comment faire du Parc de la Montagne de Reims une destination d'excellence ?
- Comment connecter le champagne aux autres offres du territoire ?
- Comment réduire l'impact environnemental de la fréquentation touristique ?
- Comment atténuer certaines inégalités territoriales par l'intermédiaire du tourisme ?



Le plan d'actions se décline en 3 axes, 13 objectifs et 37 actions.

Axe 1 : AFFIRMER LE Parc naturel régional DE LA MONTAGNE DE REIMS COMME DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE



OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES CARACTÉRISTIQUES ET DE LA FRÉQUENTATION DE LA DESTINATION

La structure gestionnaire d'une telle destination doit pouvoir connaître les grandes dynamiques touristiques de son territoire pour mieux agir.
(Photo d'un système de comptage)



OBJECTIF 2 : RENDRE LA DESTINATION IDENTIFIABLE, IDENTIFIÉE ET IDENTITAIRE

La destination « Parc naturel régional de la Montagne de Reims » doit être visible, identifiable voire susciter un sentiment de fierté de la part des habitants et prestataires du territoire grâce à des outils de communication adaptés.



OBJECTIF 3 : MATÉRIALISER LA MAISON DU Parc COMME LIEU D'ACCUEIL ET VITRINE DU Parc en INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT PROCHE

La Maison du Parc est considérée comme la première vitrine du Parc et notamment comme un lieu d'accueil pour les habitants et les visiteurs. De nouveaux aménagements ont pour but d'en faire un lieu emblématique qui transmette les valeurs du Parc naturel régional.



OBJECTIF 4 : RENFORCER LES PARTENARIATS POUR VALORISER LA DESTINATION Parc DE LA MONTAGNE DE REIMS

Une destination d'excellence ne peut exister sans être valorisée par d'autres structures, acteurs du territoire et labels d'envergure. Les partenariats sont renforcés afin d'entretenir un réseau fort.

Axe 2 : Développer et diversifier UNE OFFRE QUALITATIVE ET DURABLE

OBJECTIF 5 : RENFORCER L'OFFRE AUTOUR DU PATRIMOINE BÂTI

La richesse du patrimoine bâti de la Montagne de Reims n'est plus à prouver, qu'il soit religieux, viticole ou militaire par exemple. L'objectif est de le mettre en valeur de façon pédagogique et de contribuer ainsi à sa reconnaissance et sa sauvegarde.



OBJECTIF 6 : VALORISER L'OFFRE OENOTOURISTIQUE

L'offre oenotouristique est hautement considérée par bien d'autres structures compétentes. Le Parc naturel régional met en place des actions afin de développer une approche originale à travers la valorisation des paysages viticoles, des vigneronns et de leur savoir-faire.



OBJECTIF 7 : DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est un « poumon vert » entouré de trois aires urbaines permettant la pratique de nombreuses activités de pleine nature. Le Parc poursuit ses actions en faveur du développement des différents modes de découverte de son territoire.



OBJECTIF 8 : CRÉER UNE OFFRE AUTOUR DU PATRIMOINE ISSU DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La Première Guerre mondiale a touché de plein fouet la Montagne de Reims et ses villages : bunkers, cimetières et monuments aux morts parsèment le territoire, sans parler des vestiges de tranchés et des bâtiments de la reconstruction. La commémoration de son centenaire doit permettre de mener des actions culturelles et pédagogiques pour diffuser la connaissance de l'Histoire du territoire.



OBJECTIF 9 : DÉVELOPPER L'OFFRE DE TOURISME FLUVIAL

Le Parc participe au développement du tourisme fluvial dans la vallée de la Marne, renforcé notamment par l'important projet véloroute-voie verte sur les berges de la rivière Marne et son canal latéral.



Axe 3 : Renforcer L'accompagnement et La sensibilisation aux enjeux du tourisme durable



OBJECTIF 10 : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DE PROJET DANS LEURS DÉMARCHES DE TOURISME DURABLE

Le périmètre du Parc de la Montagne de Reims étant soumis à l'influence de nombreux territoires de projet, il s'agit de les accompagner dans leur démarche de tourisme durable. Le Parc partage ses compétences d'expertise.



OBJECTIF 11 : ACCOMPAGNER LES PRESTATAIRES DU TERRITOIRE VERS L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE TOURISME DURABLE

La qualité d'une destination touristique est garantie par celle de ses prestataires à long terme. Le Parc les accompagne dans leurs projets et démarches de progrès en lien avec les dimensions du tourisme durable. Il encourage la mise en réseau des prestataires et participe à la promotion de leur activité.



OBJECTIF 12 : ACCOMPAGNER LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET LES PARTICIPANTS VERS UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE

Chaque année plus de 30 000 personnes participent à une manifestation sportive sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. L'objectif est de limiter l'impact environnemental de ces manifestations et de sensibiliser les pratiquants et les organisateurs aux pratiques responsables.



OBJECTIF 13 : SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES FAIRE PARTICIPER À L'EXCELLENCE TOURISTIQUE DE LEUR TERRITOIRE

Les habitants sont des cibles privilégiées du développement touristique durable. La progression de leur sentiment d'appartenance au territoire et leur participation à l'excellence touristique du Parc sont des objectifs poursuivis par ce plan d'actions.

Les partenaires du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Afin de mener à bien son plan d'actions, le Parc naturel régional peut compter sur de nombreux partenaires, parmi lesquels :

- Association Accueil en Champagne dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- Association Paysages de Champagne
- Chambres consulaires (agriculture, métiers, commerce et industrie)
- Comité départemental du tourisme de la Marne
- Comité régional du tourisme de Champagne-Ardenne
- Comités sportifs de la Marne (pédestre, cyclotourisme, cyclisme, course d'orientation, trail)
- Communes du Parc
- Conseil général de la Marne
- Conseil régional de Champagne-Ardenne
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Champagne-Ardenne
- EPCI et Pays d'Épernay Terres de Champagne et Pays rémois (communautés de communes, communautés d'agglomération,...)
- Offices de tourisme intercommunaux de Châtillon-sur-Marne, d'Hautvillers, offices de tourisme de Reims, d'Épernay « Pays de Champagne », de Fismes, de Dormans, de Châlons-en-Champagne et Point d'information touristique du Phare de Verzenay
- Office National des Forêts



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

Maison du Parc - Chemin de Nanteuil

51480 Pourcy

Tél. 03 26 59 44 44

contact@parc-montagnedereims.fr

www.parc-montagnedereims.fr

Retrouvez le Parc sur sa page facebook